

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 86 (2014)

Heft: 3

Rubrik: Brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARMOUP**Assemblée générale 2014**

Une cinquantaine de personnes se sont déplacées le 18 juin 2014, dans la salle du Casino, à Yverdon-les-Bains, à l'assemblée générale 2014 de l'Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, parmi lesquelles Felix Walder, vice-directeur de l'OFL, Urs Hauser, Directeur de la Fédération «Coopératives d'habitation Suisse», Michel Gamba, adjoint à la cheffe du service du logement de la Ville de Lausanne et Sébastien Volery de la Banque Alternative Suisse.

44 membres étaient excusés et 38 membres actifs présents, représentant au total 119 voix. Les différents rapports ont été adoptés à l'unanimité par les membres présents. Durant cette assemblée, le renouvellement des membres du Comité pour la législature 2014-2017 a eu lieu. 15 candidats se sont présentés pour 15 postes disponibles, les élections ont dès lors été tacites. Marlyse

Dormont-Béguelin a remplacé Adrien Rizzetto, démissionnaire. D'autre part, la candidature de Gabriel Winkler, président de la société coopérative Les Rocailles, à Neuchâtel, a été ratifiée par l'assemblée.

Le Président Francis-Michel Meyrat a retracé les différentes activités réalisées par l'Association romande durant l'année 2013, avec la mise sur le marché de 274 logements supplémentaires construits par nos membres et la préparation du Forum régional du logement d'utilité publique qui aura lieu le 26 septembre à Fribourg. Le Président a remercié le dynamisme des membres romands en faveur du logement d'utilité publique qui se distingue dans tous les programmes politiques des différentes collectivités publiques. L'année 2013 a également permis de démarrer la session du cours à modules de l'ARMOUP. Ces cours rencontrent un énorme succès et les 7 modules sont complets. A l'issue de l'Assemblée générale, une allocution du Président a rendu un hommage teinté d'humour et de sensibilité à l'égard de notre ami Adrien Rizzetto qui quitte l'association après 40 ans de bons et loyaux services qui furent fort appréciés et très précieux. Nous regretterons le dévouement, l'apport intelligent et perspicace, ainsi que l'homme, qui se retire pour des raisons d'âge. Bon vent, Adrien...

Vidéo et photos à voir sous <http://www.armoup.ch/>

**GENÈVE****CIGUË/CODHA**

A Genève, une ancienne usine horlogère, chemin des Saules 3, va céder la place à une soixantaine de logements. Au bord d'une rive arborisée du Rhône, dans un secteur apprécié (en été) des baigneurs, le site est considéré comme privilégié. Sur proposition du Groupement des Coopératives d'habitation genevoise (GCHG), le Canton a remis en 2012 le terrain en droit de superficie à la Codha (85% des droits à construire) et à la Ciguë (15%). Des membres de la coopérative Evolution sont également impliqués dans le projet. L'hypothèse de la conservation de l'immeuble ayant été, après étude et réflexion, écartée, l'immeuble existant sera démolie. Actuellement, après une première sélection, 15 ateliers d'architecture sont engagés dans un concours d'architecture SIA 142, une première pour la Codha. La décision du jury est attendue pour début 2015. Selon les options, une construction de R+8 est possible.



L'ancienne usine horlogère © VB 2014

CIGUË

L'hiver dernier, un groupe Facebook «Appartements vides à Genève» a dénoncé plus d'une centaine de cas d'appartements laissés vides. Une investigation menée par le Canton et des négociations avec certains propriétaires en question plus tard, 45 logements situés au chemin de la Montagne, à Chêne-Bougeries, et au chemin de la Milice, à Plan-les-Ouates, ont pu être mis à disposition, pour un temps. Cette opération a rappelé l'existence de certaines pratiques, et a bénéficié indirectement à la Ciguë. Cette coopérative de logement pour personnes en formation s'est affirmée comme un partenaire naturel pour trouver des solutions, et occuper les lieux à court terme.

La coopérative gère déjà quelque 500 chambres ou logements à Genève. Et ceci selon des modes très variables. De l'usage de bâtiments qu'elle a construits elle-même rue des Pavillons, de la Coulouvrière ou de Montbrillant, en

passant par des appartements ou des étages au sein d'immeubles partagés, jusqu'à des contrats de durée limitée dans des bâtiments voués à être rénovés ou démolis. Pour ces derniers, la Ciguë collaborait majoritairement avec des régies publiques, mais l'épisode «Appartements vides à Genève» est à même de renforcer sa crédibilité auprès de partenaires privés.

Une des particularités du logement pour étudiants tient à la grande mobilité, au roulement important au sein des habitations, mais aussi à la pratique de la colocation. Les grands appartements ne sont pas rares, la coopérative gère même, mais sur de courtes périodes essentiellement, des villas et des demeures. La gestion de cette complexité est possible grâce à la mobilisation et la participation des coopérateurs, une expérience d'«auto-organisation» également très appréciée des jeunes en formation.

**VAUD****Codha**

A Nyon, la coopérative va construire 120 logements. Elle avait remporté en 2009 un concours d'investisseurs, en vue de la réalisation, en droit de superficie, d'un écoquartier comprenant des logements, des espaces communs et des surfaces d'activité sur le site dit du Stand, dans le nord-ouest de la commune. Le projet doit permettre d'offrir 30% de logements subventionnés, 40% de logements abordables, et 30% en loyers libres, en priorité aux Nyonnais. Ce printemps, le concours d'architecture organisé conjointement par la Codha et par la Ville a récompensé le bureau lausannois Fara & Zoumboulakis parmi 54 projets présentés, en provenance de Suisse, mais aussi de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie. Le jury a été notamment séduit par le positionnement et les formes ondulées des bâtiments qui, combinés avec des hauteurs variables, respectent et apportent une complémentarité à l'environnement construit existant.

La finalisation de l'avant-projet est en cours. Elle a la particularité d'avancer en parallèle avec la préparation du plan de quartier, en collaboration entre les autorités, leurs mandataires, la coopérative et les architectes. Selon la Codha, ce mode opératoire offre l'avantage d'un supplément de cohérence. Mais il arrive que la cohérence prenne, elle aussi, du temps. Des travaux d'assainissement seront aussi nécessaires, le site ayant notamment abrité des activités d'équarrissage. Selon les prévisions, les emménagements pourraient avoir lieu en 2019.

**BERNE****Elections du conseil de fondation Solinvest**

La 2^e assemblée des délégués de l'association aura lieu le 18 novembre 2014 à Berne. En plus de l'ordre du jour, une délégation de l'association Domicil va présenter diverses modalités d'intégration dans les coopératives d'habitation de personnes dans la précarité sociale. L'OFL va parler des dernières orientations du côté de la Confédération. En tant qu'organe d'élection des organisations affiliées, l'assemblée des délégués va également élire les nouveaux membres du conseil d'administration de Solinvest. Tous les membres actifs se représentent, à l'exception de la démissionnaire Salome Zimmermann.



camions **camionnettes 3,5 t** **articulés et télescopiques**

maltech.ch
location d'élévateurs à nacelle
0848 62 58 32

sur véhicules tout terrain

ciseaux

nacelle remorquables